

Un projet de loi pour raboter la formation des instituteurs

IUFE - Des députés PLR veulent réduire d'un an le cursus universitaire des futurs maîtres du primaire.

Tribune de Genève, 6 juin 2016

[Par Aurélie Toninato](#)

L'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) fait régulièrement l'objet de critiques, pour son volet de formation des futurs maîtres du secondaire (Cycle et postobligatoire) qui dysfonctionne. Mais aujourd'hui, c'est sa formation des instituteurs du primaire qui est attaquée: le PLR genevois vient de déposer un projet de loi pour modifier la Loi sur l'instruction publique et exiger un cursus en trois ans, et non quatre comme c'est le cas actuellement. L'information a été révélée par l'agence Decaprod*, qui indique par ailleurs que ce projet de loi veut aussi demander à l'étudiant de choisir dès le début du cursus s'il souhaite enseigner au Cycle élémentaire (1 à 4 Harmos) ou au Cycle moyen (5 à 8 Harmos). Après les trois ans, il lui sera possible, sur option, de suivre une formation complémentaire.



Ce projet de loi fait suite à une motion sur le même sujet, déposée par le député Jean Romain et acceptée par le Grand Conseil l'an passé. Pour le motionnaire, on perd du temps à Genève - les élèves décrochent la maturité à 19 ans, contre 18 dans d'autres cantons et la formation des maîtres est plus longue que celle délivrée dans les autres cantons. Et selon lui, la formation manque de pratique sur le terrain.

Le Conseil d'Etat avait répondu à la motion fin avril. Il consentait à faire des modifications pour renforcer le volet pratique du cursus mais n'estimait «pas pertinent de réduire la durée de formation, compte tenu de l'absence d'économies générées et du surcoût à absorber en termes de formation continue d'une part et pour gérer la réforme d'autre part». (TDG)

*12.25h - INFO DECAPROD – Le PLR genevois dépose un projet de loi pour une formation en trois ans (et non quatre, comme aujourd'hui) des futurs maîtres du primaire. Donc, une réforme du fonctionnement de l'IUFE, Institut universitaire de formation des enseignants, très critiqué ces dernières années, et au sein duquel de nombreux dysfonctionnements ont été détectés, et d'ailleurs reconnus par le DIP.

Portant comme premières signatures les noms de Nathalie Fontanet et Jean Romain, ce PL propose une modification de la loi sur l'instruction publique. Il fait suite à l'acceptation, par le Grand Conseil, de la Motion 2194, et à la réponse négative du DIP. Ce PL, que l'AGENCE DECAPROD a obtenu, propose notamment les trois points suivants :

- 1) Un programme de formation sur trois ans pour les futurs maîtres du primaire.
- 2) Le choix de l'étudiant d'enseigner au Cycle élémentaire (1 à 4 Harmos) ou au Cycle moyen (5 à 8 Harmos) doit se faire au départ.
- 3) Après les trois ans, il sera possible, sur option, de suivre une formation complémentaire. Deux ans à mi-temps, pour travailler sur les langues à enseigner au primaire.

Le projet de loi prévoit, s'il est accepté, une entrée en vigueur au 1er août 2018, soit pour la rentrée dans deux ans.